

Mairie de Méry sur Cher

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 septembre 2017

Date de convocation : 7 septembre 2017

Présents : M Nivard, maire, Mme Billon, M Ait Slimane, M. Béguin, adjoints, ,
Mme Taillemite, Mme Bouillot, M Liance, M. Nisseron et M. Duméry

Absente excusée: Mme Gaultier a donné pouvoir à Mme Billon

Mme Fiette a donné pouvoir à M. Nisseron

M. Le Ponner a donné pouvoir à M.Ait Slimane

Secrétaires de séance : Mme Billon et M. Nisseron

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 9 juin 2017 :

Rentrée des classes.

La rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions, avec un effectif resté stable.

Il est convenu que la cantine se fournira en viande de bœuf et de porc directement auprès d'un producteur.

Participation au FSL

Le Fond de Solidarité Logement est un fond départemental qui vient en aide aux foyers en situation précaire pour le loyer, l'eau, l'électricité. En 2016 il a apporté une contribution globale de 1921 euros pour une aide à sept familles de Méry. La proposition que la commune participe à ce fond à hauteur de 900 euros est adoptée à l'unanimité.

Adhésion ANPCEN

Un dossier a été déposé auprès de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes en vue d'obtenir une deuxième étoile. La cotisation de 150 euros à cette association est renouvelée.

Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés. Hormis l'éclairage de la RD 2076 les réverbères sont éteints entre 22 heures et 6 heures. Cela va dans le sens des préconisations de l'ANPCEN et engendre des économies. Les

ampoules actuelles sont en cours de remplacement par des ampoules plus écologiques.

SCOT - Adhésion au SIRDAB

A ce jour la CDC Vierzon Sologne Berry n'est couverte par aucun Schéma de Cohésion Territoriale. Du coup toute évolution de nos plans d'urbanisme est soumise à un régime de dérogation qui passe par la préfecture. Afin de sortir le plus rapidement possible de ce régime d'urbanisation limitée et de ne pas entraver notre développement, il est important que la CDC soit intégrée dans un périmètre Scot. Il existe un seul Scot dans le département du Cher, le Scot du SIRDAB (Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du schéma directeur de l'agglomération berruyère). Un projet d'élargissement du Scot regroupant l'ensemble des communautés de communes membres du SIRDAB et du Pays de Vierzon a récemment été proposé par Mme la Préfète du Cher. Dans sa séance du 8 juin 2017, le Conseil Communautaire a émis le souhait d'intégrer le SIRDAB. Chaque commune doit donner son avis. Le conseil donne un avis favorable.

Nouvelles de la CdC

- Urbanisme. Le projet de PLUIH se dédouble : un PLUi, intercommunal, et un PLH, plan local de l'habitat.
 - La compétence SDIS passe à la CdC.
 - Commerce. La gestion des commerces appartenant aux communes devient de la compétence intercommunale. Cela concerne notre boulangerie. La commune conserve la propriété des murs mais les met à la disposition de la CdC.
 - GEMAPI : la gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations qui était une compétence de l'Etat devient aussi compétence de la CdC
- Un séminaire de la CDC aura lieu samedi 23 septembre le matin, 6 membres de l'équipe municipale y participeront.
- Canal de Berry à vélo : les travaux dans notre secteur sont repoussés à 2019-2020. Les travaux commencent sur un premier tronçon de saint Amand à Montluçon.

Projet d'aménagement de la place de l'église.

Lors de sa dernière réunion la commission 2 a donné son avis pour une zone paysagée au centre avec, autour, accès pour les véhicules autorisés et place de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite en béton désactivé. Certaines zones pourraient être pavées.

Cette même commission a observé un manque d'entretien de l'espace intergénérationnel. Mme Moucheboeuf, de l'Atelier Passage, maître d'œuvre devra se rapprocher de l'entreprise Millet.

Repas des anciens:

La date est fixée le vendredi 20 octobre. Il sera préparé par le restaurant 'Le Champêtre'.

Fête de Noël de l'école.

Elle aura lieu le 8 décembre. La somme allouée au cadeau pour chaque enfant reste inchangée à 25 euros.

Questions diverses :

- Pour sécuriser les abords du city-stade à titre expérimental la Rue Lucien Bonneau sera mise partiellement en sens unique. Les riverains seront invités à une réunion d'information.

- Les travaux réalisés à la sortie-ouest de Méry (chicane et jonction de la RD 211 avec la RD 2076) seront inaugurés le 21 octobre à 11 heures.

Des usagers ont fait observer que l'accès de cet aménagement est difficile pour les piétons. Les services départementaux, consultés, ont répondu que cet endroit n'est pas aménageable pour les piétons.

- Les plantations qui bordent les trottoirs de la RD 2076 demandent quelques ajustements: gazon, plus de vivaces.

- Le CNAS, Comité National d'Action Sociale, association au service des agents de la fonction publique territoriale, demande un représentant des élus et un des agents communaux pour le prochain mandat. Mme Billon représentera la municipalité. Mme Véronique Callard représentera les agents communaux.

- Rénovation de la cantine : tous les devis concernant l'isolation, le changement de chauffe-eau, l'électricité, le chauffage sont arrivés. Les réponses aux demandes de subventions sont attendues. Sur un coût total d'environ 60 000 euros, 30 000 euros environ resteraient à la charge de la commune. Vu les devis des différents corps de métier qui sont très raisonnables, le conseil donne son accord pour ne pas alourdir la procédure avec un appel d'offre formel et une procédure de marché public qui n'est obligatoire qu'au-delà de 90000€.

- En différents points de la commune, des riverains se plaignent de la vitesse excessive de certains véhicules. Les services départementaux peuvent mettre en place une campagne gratuite d'enregistrement des vitesses.

- Suite à des actes de vandalisme répétés il est envisagé de mettre en place une caméra de vidéo-surveillance.

- La journée des associations, instaurée pour la première fois, a donné satisfaction aux différentes associations. Nous remercions Françoise Naudin pour son engagement tout au long de la préparation de cette journée.

- Une habitante de Méry a le projet de créer une entreprise d'aide sociale pour réduire la fracture numérique et demande une subvention de 200 euros. Considérant que le projet est intéressant et soucieux d'encourager de telles initiatives, le conseil donne son accord.

- Il est prévu des cours d'informatique, donnés par le GRETA, en priorité pour les chômeurs, et selon les places disponibles pour les personnes âgées. Une réunion d'information se tiendra le 28 septembre et les cours commenceront le 5 octobre.

- Une maison de Méry fait l'objet d'une extension originale, un débat s'engage pour savoir si à l'avenir il faudrait limiter ce genre d'agrandissement. La majorité la trouve très bien et préfère laisser la liberté aux habitants, si elle répond au règlement de notre PLU.

- Une association bien connue de Vierzon souhaite réserver notre foyer-rural, le conseil vote l'application du tarif minoré pour les mariaciens.

Fin de la séance à 21 heures 40 minutes.

Prochaine réunion du conseil le 27 octobre à 19h